

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 13/007/2009 – ÉFAI
23 janvier 2009

Action complémentaire sur l'AU 216/08 (MDE 13/108/2008, 6 août 2008) et ses mises à jour (MDE 13/181/2008, 23 décembre 2008, et MDE 13/003/2009, 15 janvier 2009) – Arrestations arbitraires / Procès inique / Prisonniers d'opinion

IRAN

Arash Alaei (h), médecin
Kamiar Alaei (h), son frère, également médecin

Le 19 janvier, Arash et Kamiar Alaei ont appris qu'ils avaient été condamnés respectivement à six et trois ans d'emprisonnement pour « *coopération avec un gouvernement ennemi* », une infraction pour laquelle ils encouraient un à dix ans d'emprisonnement aux termes de l'article 508 du Code pénal iranien. Amnesty International les considère comme des prisonniers d'opinion, car ils semblent être détenus uniquement en raison de leur travail en collaboration avec des organismes étrangers, et en particulier américains, dans le domaine de la prévention et du traitement du VIH et du sida.

Ces deux médecins ont été jugés à huis clos le 31 décembre 2008, dans le cadre d'une procédure non conforme aux normes internationales d'équité : ils n'ont pas été informés de tous les éléments de preuve présentés contre eux et n'ont pas eu le droit de citer ni d'interroger des témoins. Ils doivent purger leur peine à la prison d'Evin, à Téhéran. Leur avocat, Massoud Shafie, a déclaré qu'il ferait appel de leur condamnation et demanderait leur libération au motif qu'aucun élément ne prouve leur culpabilité.

Arash et Kamiar Alaei figurent parmi quatre Iraniens accusés par le gouvernement iranien de faire partie d'un réseau collaborant avec les autorités américaines en vue de renverser le régime en créant des bouleversements sociaux. Amnesty International ne connaît pas l'identité des deux autres personnes mises en cause.

Arash et Kamiar Alaei sont particulièrement réputés pour la lutte qu'ils mènent afin d'empêcher la propagation du VIH chez les toxicomanes. Ils ont tous deux voyagé à l'étranger dans le cadre de leurs activités professionnelles. Kamiar Alaei prépare un doctorat à l'École de santé publique d'Albany, qui dépend de l'université d'État de New York. Il est titulaire d'une maîtrise en santé internationale obtenue à l'université de Harvard. En 2008, l'Asia Society, une organisation non gouvernementale (ONG) américaine, l'a nommé « *l'un des 23 nouveaux membres choisis parmi les plus prometteurs des inspirateurs de tendances qui apparaissent comme des chefs de file dans la région Asie-Pacifique* ». Arash Alaei a été directeur de la formation internationale et de la coopération dans le domaine de la recherche au sein de l'Institut national iranien de recherche sur la tuberculose et les pathologies pulmonaires. À la connaissance d'Amnesty International, aucun de ces deux hommes n'a participé à des activités politiques.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La communauté internationale a salué l'action de l'Iran face au VIH/sida, en particulier les mesures préventives préconisées par Arash et Kamiar Alaei. D'après le Rapport sur l'épidémie mondiale de sida 2008, publié par le Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) le 29 juillet 2008, « *l'appui [...] aux projets d'échange de seringues dans des pays tels que la République islamique d'Iran [...] constitue un exemple manifeste de leadership courageux, visionnaire, pour la riposte au VIH.* » Cependant, le gouvernement du président Mahmoud Ahmadinejad, qui a pris ses fonctions en août 2005, a commencé à supprimer l'aide accordée à ces projets. Pour plus d'informations, veuillez consulter la page suivante :

<http://www.amnesty.org/en/news-and-updates/news/iranian-aids-doctors-tried-closed-hearing-20090108>.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en persan, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

- demandez la libération immédiate d'Arash et Kamiar Alaei, car leur emprisonnement est manifestement motivé par des considérations politiques et lié à leurs contacts internationaux dans le cadre de leur travail de prévention et de traitement du VIH/sida ;
- déclarez-vous préoccupé par le fait qu'ils ont été jugés le 31 décembre dans le cadre d'un procès loin d'être conforme aux normes internationales d'équité, que les éléments présentés contre eux n'ont pas été révélés dans leur totalité à ces deux hommes et à leur avocat, et qu'ils ont été privés du droit de citer et interroger des témoins ;
- priez instamment les autorités de veiller à ce qu'ils ne soient ni torturés, ni soumis à d'autres formes de mauvais traitements ;
- engagez-les à apporter l'assurance que l'Iran continue d'œuvrer pour l'efficacité du traitement et de la prévention du VIH/sida, comme le recommandent les médecins Arash et Kamiar Alaei.

APPELS À :

Président de la République :

His Excellency Mahmoud Ahmadinejad
The Presidency

Palestine Avenue, Azerbaijan Intersection
Téhéran, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : dr-ahmadinejad@president.ir

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Président,*

Ministre du Renseignement :

His Excellency Gholam Hossein Mohseni Ejeie
Ministry of Information

Second Negarestan Street
Pasdaran Avenue

Téhéran, République islamique d'Iran

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

Responsable du pouvoir judiciaire :

His Excellency Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahroudi
Howzeh Riyasat-e Qoveh Qazaiyeh / Office of the Head of the Judiciary

Pasteur St., Vali Asr Ave., south of Serah-e Jomhuri
Tehran 1316814737, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : shahroudi@dadgostary-tehran.ir (dans le champ réservé à l'objet, veuillez écrire : « *FAO Ayatollah Shahroudi* »)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

COPIES À :

Ministre de la Santé et de la Formation médicale :

His Excellency Dr Kamran Baqeri Lankarani
Ministry of Health

Jomhuri-ye Eslami Avenue
Hafez Crossing

Téhéran, République islamique d'Iran

Fax : +98 21 8836 4100 (cette ligne fonctionne par intermittence ; veuillez faire trois tentatives et, si elles échouent, envoyer un courrier électronique)

Courriers électroniques : Lankarani@mohme.gov.ir / minister@mohme.gov.ir / pro@mohme.gov.ir

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 6 MARS 2009, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.